



**A.V.E**

**ASSOCIATION VENELLES ENVIRONNEMENT**

**12 Rue de l'Orée – 13770 Venelles – Tél : 04 42 54 15 02**  
*Association agréée pour la protection de l'environnement  
pour la commune de Venelles*  
**Adresse E mail : venelles.environnement@gmail.com**

Venelles le 29 09 2012

V/Référence : conseil municipal du 22/02/2012

**Monsieur le Maire**

Mairie de Venelles

13770 Venelles

**Monsieur le Maire, Cher Monsieur,**

Mesdames et Messieurs les Adjointes,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal,

Nous vous informons que nous avons saisi Madame la Présidente et les Membres de la CPA, de surseoir aux décisions qui ont été prises par votre Conseil Municipal en date du 22 février 2012 concernant l'aménagement du territoire et développement rural N°D2012-25AT "Achat à l'Etat de l'emprise nécessaire à la réalisation du parking relais prévu dans le cadre du projet de ZAC des Michelons" (ordonné dans le compte rendu du conseil municipal dans la rubrique "**Aménagement du territoire et développement durable**") (ce qui est un intitulé surprenant).

Nous avons aussi noté que les membres délégués du Conseil Municipal auprès de la CPA ont voté la décision 08 106 du Conseil de la CPA du 12 juillet 2012 dont l'objet est "**Déclaration d'intérêt communautaire du Parc de Persuasion des Michelons à Venelles**".

Notre demande de surseoir à cette décision s'appuie sur le fait que la surface de 4600 m<sup>2</sup> est la seule surface forestière située entre la partie Est du village et l'autoroute.

"**L'Arlésienne**" dont est l'objet depuis plus de 20 ans les terrains situés derrière la zone BP qui ont fait l'objet de multiples études, toutes aussi utopiques les unes que les autres vous le savez, ne pourra se réaliser, ceci pour des raisons de restriction et de sagesse budgétaire que notre commune et la CPA vont connaître dans les mois qui viennent.

Nous vous demandons de bien vouloir étudier la possibilité de sauvegarder cet espace forestier et de proposer une alternative dans la zone Nord du carrefour Les Michelons située derrière la station BP. Ne pouvant rester inactives, les associations AVE et CIQ ont décidé de manifester le samedi 20 octobre 2012 sur un terrain privé longeant l'espace forestier.

Nous vous remettons à cette occasion la pétition signée par les Venellois.

Nous vous prions Monsieur le Maire, Cher Monsieur, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, d'agréer nos salutations les plus distinguées.

G.J Abel, président AVE